



LIMINAIRE DU COMITÉ D'HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU MARDI 25 MAI 2021

Madame la Présidente,

Face à la pandémie, le gouvernement français a fait le choix délibéré de faire vivre, en toute irresponsabilité, la population avec l'épidémie. Sans mettre toutes les mesures de protection à sa disposition : manque de masques, de lits de réanimation, de matériel, de personnel ; une stratégie du « dépister tracer isoler » désordonnée ; un calendrier de vaccination lent, parce qu'adapté aux profits des actionnaires des grands groupes pharmaceutiques s'arrogeant l'exclusivité de la fabrication des vaccins pour garantir leurs profits, en faisant jouer les prix par l'offre et la demande, alors que des vies sont en jeu et alors que la recherche a bénéficié de milliards de fonds publics.

Voilà maintenant plus d'un an que la situation demeure alarmante sur le plan de la gestion sanitaire et, pourtant, aucun enseignement n'a été tiré des choix politiques qui nous amènent à la situation actuelle. Notre système hospitalier tient uniquement grâce au dévouement des professionnels de la santé, qui font vivre ses structures et assurent, dans le quotidien, la prise en charge des patients. La continuité des services publics est maintenue par le sens du service et le professionnalisme des agents et agentes qui les assurent.

Voilà maintenant plus d'un an que nous aurions pu espérer que le monde d'après serait un monde meilleur, mais il n'est que la continuité du monde d'avant, en pire pour bien des agents. La même logique qui guidait le monde d'avant est appliquée avec les mêmes finalités. Pour absorber les dettes générées par les plans de soutien à la vie économique, des politiques drastiques d'austérité seront déployées. Le rapport Arthuis sur la gestion des finances publiques le laisse déjà entendre.

Nous savons l'ensemble des agents impliqués pour assurer les missions de nos administrations, nous savons les services RH mobilisés à tous les niveaux. Mais, en tant qu'employeurs publics, l'ensemble des directions, des directeurs et directrices, se doivent d'assurer la sécurité, la santé, et la protection des agents dont ils ont la responsabilité. La politique de diminution des effectifs, qui dure depuis plus de 20 ans, a atteint ses limites depuis bien trop longtemps. Les agents souffrent de conditions de travail extrêmement dégradées, car on leur demande d'en faire toujours plus avec toujours moins de moyens. Cette politique délétère n'est accompagnée d'aucune réflexion sur l'organisation du travail, ni d'analyse des tâches des agents au sein de processus de travail de plus en plus mouvants. L'amoncellement de réformes qui se suivent en cascade ne fait plus sens. Les agents, bien que souvent très attachés à leurs missions de service public, arrivent parfois à en perdre le sens de leur travail.

Inexorablement leur moral est touché. Et de fait leur motivation. Et à ces interrogations, à ces « Que devient mon métier ? » succèdent pour beaucoup d'entre eux, beaucoup trop d'entre eux, des « Que vais-

Solidaires Finances
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifp59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

je devenir dans mon métier ? ». Les visites de sites, réalisées en amont comme en aval, des effets du Nouveau Réseau de Proximité l'ont démontré : les agents souffrent, les agents ont peur, les agents sont désabusés.

En parallèle, le télétravail s'est imposé, durant cette crise sanitaire, comme la mesure phare du gouvernement pour protéger la santé des agents, agentes et pour limiter la propagation du Covid. Si le télétravail présente certains intérêts sur le plan personnel et sanitaire, il ne faut pas nier qu'il y a des effets négatifs sur les collectifs de travail et les organisations du travail.

On parle de taux d'équipement et de taux de télétravailleurs mais où sont les politiques directionnelles de mise en œuvre d'un télétravail adapté aux collectifs de travail ?

De quelle manière les directions ont-elles adapté la charge de travail ?

Comment prennent-elles en compte l'augmentation des charges afférentes à la gestion de personnels sur des modalités distancielles et présentiels de travail ?

Comment vous assurez-vous que le taux d'occupation des locaux est bien mis en œuvre ?

Comment répartissez-vous le travail entre agents en présentiel et en distanciel ?

Comment assurez-vous la dynamique collective de travail ?

Comment prenez-vous en charge la modification des activités qui se faisaient autrefois en présentiel ?

Solidaires Finances demande à ce qu'un suivi médical spécifique des télétravailleurs, soit mis en œuvre, pour nous permettre de mesurer les effets sur la santé de cette modalité de travail.

En outre, Solidaires Finances rappelle, encore et toujours, qu'il est indispensable que les ministères travaillent à une indemnisation des frais générés (fluide, chauffage, énergie, frais de repas...) par le travail à domicile. Il revient à l'employeur de donner les moyens à ses salariés d'exercer décentement leurs fonctions. Le travail à domicile à temps plein pénalise financièrement l'ensemble des personnels et particulièrement celles et ceux aux revenus les plus modestes. A une époque où le point d'indice est gelé depuis une période relevant quasiment du « jadis », il est maintenant temps de réformer aussi en faveur des agents, et plus à leur détriment. Il est maintenant temps de réformer, non plus pour arranger un gouvernement et une Direction davantage intéressés par le fait de plaire à l'opinion publique, mais dans l'intérêt unique des talents qui chaque jour la font avancer.

Quelle a été notre surprise de constater que le gouvernement a une fois encore, « oublié » les agents des Finances Publiques effectuant de l'accueil, comme prioritaires pour la vaccination ? Faut-il rappeler qu'au même titre que d'autres professions, les agents de ce ministère sont en contact direct des usagers notamment en cette période de campagne d'impôt sur le revenu ? Faut-il rappeler que nos collègues vérificateurs sont également au contact des contribuables lors de leurs missions, au même titre que les agents de contrôle de l'inspection du travail qui eux sont considérés comme prioritaires ?

Comme nous pouvons le voir habituellement dans cette instance, les agents de nos ministères sont encore les grands oubliés !

En parallèle de ces sujets liés à la crise sanitaire, Solidaires Finances souhaite évoquer la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie du 17 mai.

Ce n'est que depuis moins de 20 ans, la journée internationale de lutte contre « l'homophobie » est mise en avant au plan international. Cette année, la lutte contre les discriminations s'inscrit dans la continuité des revendications portées à travers le monde et en France notamment. Solidaires Finances poursuit sans relâche son engagement contre toutes les formes de discriminations et entend, comme jamais à l'occasion de cette nouvelle semaine d'action, lutter contre la LGBTiphobie (Lesbiennes, gay, bi et trans-phobie). Cette lutte ne peut se résumer à un combat d'apparence, un engagement-alibi pour se donner bonne conscience.

Solidaires Finances

Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE

Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

solidairesfinancespubliques59@gmail.com

[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

En effet, il s'agit d'une cause bien trop profonde qui forge nos luttes et revendications pour atteindre notre idéal, à savoir l'égalité professionnelle pour toutes et tous et pour, enfin, s'affranchir de toutes formes de discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et/ou la situation de famille.

Une nouvelle étape de la crise sanitaire sera franchie le 9 juin. Cependant, Solidaire Finances exige que le retour des télétravailleurs soit anticipé et que les quotités de télétravail ne soient pas remises en question. Ce retour en présentiel, doit uniquement être sur la base du volontariat.

À la DGFIP, l'annonce de la réouverture des accueils, à compter d'aujourd'hui, ne peut que nous inquiéter. Réouverture qui intervient après la date limite du dépôt papier et à peine deux semaines après celle de la fin des dépôts par internet, pour une population très conséquente et qui sollicite vivement nos services. Dans le cadre toujours prégnant de la crise sanitaire, cet afflux en présentiel doit être préparé correctement. La santé des personnels en dépend.

Cette fin de campagne Impôts sur les Revenus s'annonce, d'ores et déjà extrêmement difficile pour les accueils et nos collègues risquent de la terminer épuisés et débordés. Il n'est ni concevable ni envisageable que la lourde charge mentale et physique de l'accueil des usagers ne repose que sur des effectifs en constante diminution à la DRFiP59. Les agents doivent supporter un nombre de tâches toujours plus important avec un effectif amoindri d'année en année. Les conditions de travail de nos collègues sont déplorables.

Sur les points à l'ordre du jour, Solidaires Finances s'exprimera en séance sur chacun d'eux. Comme nous l'avons déjà évoqué, le thème du retour vers le collectif de travail qui, nous le répétons, nécessite une réelle préparation pour épargner à nos collègues des difficultés supplémentaires.

Solidaires Finances se félicite de la venue de l'Inspecteur du travail. Il est effectivement important d'avoir un réel temps d'échange afin d'éviter toute incompréhension et/ou difficulté dans les procédures des droits d'alertes. La présence de l'inspecteur du travail permettra notamment de nous expliciter son positionnement dans les droits d'alerte dont nous revendiquons l'utilité.

En effet, Solidaires Finance s'étonne des conclusions du rapport fourni et de son manque de motivation.

Solidaires Finances espère qu'enfin la DRFiP élabore un plan d'action qui sera communiqué lors de cette séance, afin d'apporter des réponses et des solutions immédiates et concrètes aux collègues du SIP Grand Lille Est, dont les conditions de travail sont insupportables.

Les représentants de Solidaires Finances

Sabine Portela, Bouillet Laura, *titulaires*
Vincente Delrue, Jimmy Gernez, *suppléants*

Solidaires Finances
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)